

Commune de MONCETZ-LONGEVAS
Département de la MARNE
Arrondissement de CHALONS
Canton de CHALONS-EN-CHAMPAGNE-3

Registre des délibérations du conseil municipal du 3 mars 2025

Légalement convoqué le 26 février 2025, le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 3 mars 2025 à 20h30 sous la présidence de Madame Catherine TSCHAMBSER, Maire.

Nombre de conseillers :	15
En exercice :	15
Présents :	9
Votants :	10

Etaient présents : Cyrille FROMENTIN, Béatrice CHARLIER, Anne-Marie LEMPEREUR, Jonathan BERNIER, Bruno COLLET, Jérémy FRINOT, Véronique BOITUZAT, Éric CHICAULT

Pouvoir : Evelyne BRISSON à Anne-Marie LEMPEREUR,

Excusés : Franck ROMAGNY, Sylvain ROLLET, Jackie BOGARD, Hugo ARNOULD

Absente : Stéphanie BRASSEUR

Secrétaire de séance : Éric CHICAULT

Ordre du jour :

Délibération : 1 Création Emploi aidé (Parcours Emploi Compétences)	Questions diverses et Tour de table : ➤ Sécurisation RD1 / RD60
---	---

Délibération n° 5 du 3 mars 2025 : Création Emploi aidé (Parcours Emploi Compétences)

Vu l'article L.5134-20 du code du travail relatif au dispositif de contrat d'accompagnement dans l'emploi,
Vu l'arrêté N°2025/046 portant montants et conditions de l'aide à l'insertion professionnelle de l'Etat pour les parcours emploi compétences (PEC) et les contrats initiative emploi (CIE) en région Grand Est,
Vu les dispositifs mis en place pour les personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités territoriales et leurs regroupements,
Considérant la nécessité de créer un contrat aidé pour un agent d'entretien polyvalent répondant aux besoins de la commune,

Le conseil municipal unanime :

- décide de créer un poste d'agent d'entretien polyvalent sous parcours emploi compétences,
- précise que la durée du travail est fixée à 30 heures par semaine,
- indique que la rémunération est fixée sur la base minimale du SMIC horaire,
- précise que cet emploi est susceptible d'être renouvelé en fonction de la durée du partenariat financier avec les services de France Travail,
- décide d'inscrire au budget les crédits correspondants,
- autorise Madame le Maire à poursuivre l'ensemble des démarches nécessaires avec France Travail pour ce recrutement.

Moncetz-Longevas, le 4 mars 2025

Le Maire, Catherine TSCHAMBSER



Cyrille FROMENTIN	Béatrice CHARLIER	Anne-Marie LEMPEREUR	Jonathan BERNIER
Franck ROMAGNY <i>Excusé</i>	Bruno COLLET	Sylvain ROLLET <i>Excusé</i>	Jérémy FRINOT
Véronique BOITUZAT	Evelyne BRISSON <i>Pouvoir à A-M. LEMPEREUR</i>	Éric CHICAULT	Stéphanie BRASSEUR <i>Absente</i>
Jackie BOGARD <i>Excusé</i>	Hugo ARNOULD <i>Excusé</i>		